

Ouverture du consistoire extraordinaire par le pape François

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [En Une](#), [Rome](#)

Date : 12 février 2015



Comme [cela avait été indiqué](#), le pape François a ouvert le [consistoire extraordinaire des cardinaux](#). Le consistoire est consacré à la réforme de la Curie romaine. On notera un ton plus serein et une atmosphère différente du consistoire de 2014 marqué par l'intervention du cardinal Kasper, dont la presse même modérée reconnaît l'immense malaise qu'elle a suscitée parmi les cardinaux et au-delà. Volonté d'apaisement donc par rapport aux polémiques relatives au synode de l'année dernière... Le pape François s'est concentré sur la réforme de la Curie romaine. Il a souligné que *"la réforme n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour donner un vrai témoignage chrétien, pour favoriser une évangélisation plus efficace, pour promouvoir un esprit œcuménique plus fécond, pour encourager un dialogue plus constructif avec tous."* De même, il a rappelé que les échanges devaient se faire dans la *"conscience que tout cela concourt à la Loi suprême, c'est-à-dire au salut des âmes"*. Le salut des âmes est effectivement [la loi suprême de l'Église](#), comme l'exprime, par exemple, le Code de Droit canonique, dans son dernier article.

Chers frères, Comme il est doux pour des frères de demeurer ensemble (psaume 133,1)

Avec ces paroles du psaume, nous rendons grâce à Dieu qui nous a convoqués ici, et nous donne la grâce d'accueillir en cette assemblée 20 nouveaux cardinaux. A eux, et à vous tous, j'adresse un cordial salut. Bienvenue dans cette communion, qui s'exprime dans la collégialité.

Merci à tous ceux qui ont préparé cet évènement, en particulier son Eminence le cardinal Angelo Sodano, doyen du Sacré collège. Je remercie la commission des 9 cardinaux, et son Eminence le cardinal Oscar Andres Rodriguez Maradiaga, son coordinateur. Je remercie également son Excellence, Marcello Semeraro, coordinateur et secrétaire de la commission des 9 cardinaux. Cette commission qui travaille et qui nous présentera aujourd'hui la synthèse du travail de ces derniers mois pour élaborer la nouvelle Constitution apostolique pour la réforme de la Curie. Comme nous le savons, cette synthèse est proposée sur la base de nombreuses suggestions, de la part des chefs et responsables de dicastères et d'experts en la matière.

L'objectif à atteindre est toujours celui de favoriser une plus grande harmonie dans le travail des différents dicastères et bureaux, afin de réaliser une collaboration plus efficace, dans cette transparence absolue qui contribue à une authentique synodalité et collégialité.

La réforme n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour donner un vrai témoignage chrétien, pour favoriser une évangélisation plus efficace, pour promouvoir un esprit œcuménique plus fécond, pour encourager un dialogue plus constructif avec tous. La réforme, vivement souhaitée par la majorité des cardinaux lors des congrégations générales précédant le conclave, devra parfaire encore plus l'identité de la Curie même, c'est-à-dire, celle d'aider le Successeur de Pierre dans l'exercice de sa mission pastorale, pour le bien et le service de l'Eglise universelle et des Eglises locales. Exercice avec lequel se renforcent l'unité de la foi, la communion du peuple de Dieu, et se promeut la mission propre de l'Eglise dans le monde.

Certes, atteindre un tel but n'est pas facile : cela requiert du temps, de la détermination, et surtout la collaboration de tous. Mais pour réaliser cela, nous devons avant tout se confier au Saint Esprit, qui est le vrai guide de l'Eglise, l'implorant dans la prière le don de l'authentique discernement. C'est avec cet Esprit de collaboration que débute notre rencontre, qui sera féconde, grâce à la contribution que chacun de nous pourra exprimer avec franchise, fidélité au Magistère et conscience que tout cela concourt à la Loi suprême, c'est-à-dire au salut des âmes. Merci.